

---

Renvoi au comité d'instruction publique du rapport présenté par le représentant Le Carpentier concernant une fête célébrée à Port-Malo, lors de la séance du 8 messidor an II (26 juin 1794)

Jean-Baptiste Le Carpentier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Le Carpentier Jean-Baptiste. Renvoi au comité d'instruction publique du rapport présenté par le représentant Le Carpentier concernant une fête célébrée à Port-Malo, lors de la séance du 8 messidor an II (26 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 196;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25309\\_t1\\_0196\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25309_t1_0196_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 31

Lecarpentier, représentant du peuple, écrit à la Convention que la fête destinée à rappeler l'homme aux véritables idées morales et politiques, a été célébrée à Port-Malo avec une majesté conforme au sujet; il envoie le rapport de cette fête qui, dans toute la République, a été digne de l'Être-Suprême et du Peuple français.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Port-Malo, 24 prair. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen Président,

La fête destinée à Rappeller l'homme aux Véritables idées morales et Politiques a été célébrée à Port Malo avec une majesté conforme au Sujet. je t'envoy cy-joint le rapport de cette fête qui a été dans toute la République digne de l'Être Suprême et du Peuple François. S. et F. ».

LE CARPENTIER.

## 32

Lecarpentier représentant du peuple, écrit encore : Que Port-Malo se rend digne de rivaliser en dévouement avec toutes les cités commerçantes de la République... Le citoyen Quentin, ci-devant négociant, aujourd'hui cultivateur, a fait don à la patrie de 30.000 verges de toile fine qui peuvent être estimées 200,000 l.

Le citoyen Robert, fils, administrateur de l'hôpital de Solidor, a fait don du bâtiment devenu la corvette *Révolutionnaire* et de son argenterie. Ces 2 objets peuvent être évalués 100,000 liv.

Le citoyen Blaise, receveur du district, fait don d'une somme de 2 000 liv. par lui placée dans l'emprunt volontaire; de celle de 28,470 liv. 17 s. 9 d. qui lui étoit due à raison de son acquisition de l'ancien séminaire de Solidor devenu établissement national; de 15 futailles de tabac qu'il a chez le citoyen Diot de Morlaix. Ces objets sont portés à 61,774 liv.

Le citoyen Louis Foucher fait don du corsaire l'*Hirondelle*, avec son grément d'artillerie et ustensiles. Il y ajoute 33 pièces de toile à voiles, du riz, du fer, et une quittance d'emprunt forcé. Ces objets peuvent être évalués 60,000 liv.

Le citoyen Daix, membre du comité révolutionnaire, fait don de la somme de 1,000 liv.

Le citoyen Santerre, négociant, de celle de 1,500 liv.

(1) P.V., XL, 179. B<sup>in</sup>, 10 mess. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Fr., n° 640; J.-S. Culottes, n° 497; J. Sablier, n° 1402; M.U., XLI, 138; J. Perlet, n° 642; J. Mont., n° 61; C. Eg., n° 681; Rép., n° 189; J. Paris, n° 547.

(2) F<sup>17</sup> A1010<sup>D</sup>, pl. 1, p. 3625 (le rapport dont il est question manque).

Et le citoyen Ami, horloger, de celle de 300 liv.

Il a été saisi chez un individu suspect nommé Whuite, une somme de 36,264 liv. en or, une autre de 22,102 liv. 8 s. en argent, 25,000 liv. en assignats et 259 marcs d'argenterie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des marchés (1).

[Applaudissements].

## 33

L'agent national près le district de la Rochefoucault (2) annonce que des biens d'émigrés, estimés 1,505,836 liv., ont été vendus 2,711,364 liv.; que les biens à vendre peuvent valoir 15 millions; qu'il a envoyé à la monnaie de Paris 57 marcs 5 onces d'argenterie, 3 marcs de galon en or, 7 marcs 3 onces de galon en argent et un cœur d'argent; que la fête, dédiée à l'Être-Suprême, a été célébrée avec la majesté digne d'un peuple conduit par la raison; il félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[La Rochefoucault 29 prair. II] (4).

« Citoyens Représentans,

L'ad<sup>n</sup> du district a vendu pour 2.711.364 Liv. de Biens immeubles d'Emigrés estimés 1.505.836 Liv. en différents Lots, dont plusieurs de 500 Liv. ont passé 3 000 Liv.

Les Biens invendus portés par aproxim<sup>at</sup>n Vallent 15 millions et font L'espoir des non-proprétaires.

Nous avons adressé a la monnaie de Paris le dernier Septidi du courant 57 marcs 5 onces d'argenterie, 3 marcs en galon en or, 7 marcs 3 onces galon en argent, et un Cœur d'argent dans lequel Etoit renfermé celluy de Mr. Jeanheraud de Gourville intendant: « L'exéllant cœur. Priez Dieu pour son ame ».

La fête dédiée à L'Être Suprême par nos Sages representans a été célébrée icy le 20 du courant avec tout L'enthousiasme et La majesté d'un peuple conduit par la raison et le Saint Amour de la Liberté.

Qu'il me soit permis aussi de les féliciter sur leurs grands travaux et de Les invitter à finir d'anéantir L'Aristocratie avant de se Séparer. S. et F. ».

PRONIESSEAU (?)

(1) P.V., XL, 179. B<sup>in</sup>, 10 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Fr., n° 640; J. Sablier, n° 1402; M.U., XLI, 138; J.-S. Culottes, n° 497; J. Perlet, n° 642; Mess. Soir, n° 676; J. Mont., n° 61; J. Paris, n° 543; C. univ., n° 908. Mentionné par Ann. R.F., n° 209; C. Eg., n° 677; Rép., n° 189.

(2) Charente.

(3) P.V., XL, 180. B<sup>in</sup>, 8 mess. (suppl<sup>t</sup>) et 10 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) C 308, pl. 1196, p. 31.